

Règlement Jeu-Concours
« Pomme de terre & compagnie »
du 25 octobre au 14 novembre 2012

ARTICLE 1 - OBJET

La S.A.S CHEZ CLEMENT au capital **de 4 000 000 €**, détenue par la PJB Holding, dont le siège social est situé au Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis, organise un Jeu-Concours gratuit sans obligation d'achat, du 25 octobre au 14 novembre 2012 jusqu'à minuit.

La participation au Jeu-Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité (le "**Règlement**"), des règles de déontologie, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables en France.

ARTICLE 2 - MODALITES DE PARTICIPATION

Pour être inscrit sur les listes du tirage, le joueur doit dument compléter le bulletin jeu en fournissant un certain nombre d'informations le concernant (civilité, nom, prénom et adresse e-mail). Ce Jeu-Concours sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique, majeure, à raison d'une seule participation par personne (même nom et même adresse).

Ne peuvent cependant participer au Jeu-Concours les personnes ne répondant pas aux conditions susvisées ainsi que :

- les mandataires sociaux et employés de la PJB Holding, de toute société qu'elle contrôle, qui la contrôle ou sous contrôle commun avec elle (Cfr. Annexe 2 – Liste des restaurants détenus par la PJB Holding) ;
- les personnes ayant collaborées à l'organisation du Jeu-Concours.

Pour s'inscrire, les joueurs doivent compléter le bulletin de participation disponible dans l'ensemble des établissements participants dans la plage d'ouverture de chacun des établissements participants ou sur simple demande, par courrier, accompagnée de ses coordonnées complètes avant le 7 novembre 2012 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse de l'organisateur : PJB Holding - Service Communication – Jeu-Concours « Pomme de terre & compagnie » – Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel - 93200 Saint-Denis. Les joueurs peuvent également obtenir le remboursement des frais d'affranchissements de demande de règlement ou de bulletin de participation auprès de la société organisatrice. Le remboursement sera effectué uniquement par timbre postal au tarif lent en vigueur.

Les bulletins de participation doivent être dument complétés et déposés exclusivement au sein des établissements participants dans les urnes prévues à

cet effet. Les éventuels bulletins de participations remontés au siège de la société organisatrice seront invalidés.

Tout bulletin de participation rempli en plusieurs exemplaires et / ou dont une ou des mentions requises serai(en)t inexacte(s) ne sera pas pris en compte et entraînera, automatiquement et de plein droit, la nullité de la participation du joueur au Jeu-Concours.

Les informations fournies par le joueur ne doivent concerner que ce dernier et, en aucun cas, le joueur ne peut remplir un bulletin de participation pour le compte d'une tierce personne.

La clôture des participations au tirage au sort aura lieu le 14 novembre 2012 à minuit.

ARTICLE 4 - DETERMINATION DU GAGNANT

Le tirage au sort sera effectué à partir de l'ensemble des bulletins de participation correctement remplis sous format papier.

Les gagnants du Jeu-Concours seront les participants ayant été tirés au sort. Le tirage aura lieu au plus tard la première semaine de décembre 2012 par la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice à PARIS et aux côtés de la société organisatrice.

L'information des gagnants sera assurée comme suit :

- Tout gagnant d'un Lot sera averti, personnellement, des modalités auxquelles il devra se conformer pour bénéficier de la remise de son prix, par courrier électronique ou le cas échéant par courrier postale à l'adresse personnelle qu'il a mentionnée lors de son inscription et mise à jour postérieurement, le cas échéant.
- Afin de bénéficier de son lot, le joueur doit indiquer ses coordonnées complètes au moment de son inscription sur le bulletin de participation. Le joueur doit impérativement fournir ses coordonnées exactes.

ARTICLE 5 - ATTRIBUTION DES LOTS

Les restaurants d'hôtes Chez Clément mettent en jeu 50 bons cadeaux restaurants « Plaisir Clément » d'une valeur unitaire de 36.75 euros TTC (menu comprenant une entrée, un plat, un dessert et une demi-bouteille de vin Cuvée Clément à choisir parmi les items proposés dans la formule « Plaisir Clément »). La dotation s'élève à 1837.50€ TTC. Ils mettent également en jeu 11 jeux M. Patate (version anniversaire) offert par l'éditeur Hasbro, partenaire des restaurants Chez Clément. 1 jeu M. Patate, d'une valeur unitaire de 38.70€ sera

attribué par établissement. La dotation s'élève à 425.70€ TTC. La dotation totale s'élève à 2263.20€ TTC.

ARTICLE 6 - LIMITATION DE RESPONSABILITE

La S.A.S CHEZ CLEMENT ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la perte de tout courrier papier et, plus généralement, de la perte de toute donnée ;
- des problèmes d'acheminement / d'expédition du lot ;

La responsabilité de La S.A.S CHEZ CLEMENT ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

ARTICLE 7- DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse suivante : PJB Holding - Service Communication – Jeu-Concours « Pomme de terre & compagnie » – Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel - 93200 Saint-Denis.

ARTICLE 8 - MODIFICATIONS

Le Règlement s'applique à tout Joueur qui participe au Jeu-Concours en complétant un bulletin de participation.

La S.A.S CHEZ CLEMENT se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce Règlement, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Il est précisé que dans une telle hypothèse la (les) dotations pourront être ramenées au prorata de la nouvelle durée du Règlement concerné. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

Toute modification du Règlement donnera lieu à un nouveau dépôt chez Maître Hélène PECASTAING, et tout Joueur sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu. Tout Joueur refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

La S.A.S CHEZ CLEMENT se réserve la possibilité de remplacer le lot par des produits de valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité desdits lots, sans

qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. De plus, si les lots ne pouvaient être attribués par La S.A.S CHEZ CLEMENT pour des raisons indépendantes de sa volonté, aucunes contreparties financières et/ou équivalentes financier ne pourront être réclamées.

La S.A.S CHEZ CLEMENT se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des joueurs du fait des fraudes éventuellement commises.

ARTICLE 9 - UNICITE DU JEU - LOIS APPLICABLES

Le présent règlement est régi par la loi française.

ARTICLE 11 - INTERPRETATION

Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par La S.A.S CHEZ CLEMENT, dans le respect de la législation française.

ARTICLE 12 - DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75 018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux-concours puis Consulter les règlements de jeux-concours.

Le Règlement complet du Jeu-Concours est disponible également dans l'ensemble des établissements participants. Il sera également adressé, à titre gratuit, à toute personne, sur simple demande adressée à : PJB Holding - Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis

Les frais de demande de bulletin et de règlement seront remboursés sur simple demande uniquement par timbre poste au tarif lent en vigueur.

Il ne sera répondu à aucune autre demande écrite ou orale concernant ce Jeu-Concours.

Annexe 1 - Adresses des restaurants participants :

Chez Clément Opéra, 17 bd Capucines - 75002 PARIS

Tél. : 01.53.43.82.08

Chez Clément Bastille, 19 bd Beaumarchais - 75004 PARIS

Tél. : 01.40.29.17.00

Chez Clément St-Michel, 9 pl. St André des Arts -75006 PARIS

Tél. : 01.56.81.32.00

Chez Clément Champs-Élysées, 123 av - Champs Élysées -75008 PARIS

Tél. : 01.40.73.87.00

Chez Clément Montparnasse-Vavin, 106 bd Montparnasse - 75014 PARIS

Tél. : 01.44.10.54.00

Chez Clément Porte de Versailles, 407 r Vaugirard - 75015 PARIS

Tél. : 01.53.68.94.00

Chez Clément Porte Maillot, 99 bd Gouvion Saint Cyr - 75017 PARIS

Tél. : 01.45.72.93.00

Chez Clément Wagram, 47 av Wagram - 75017 PARIS

Tél. : 01.53.81.97.00

Chez Clément Boulogne, 98 av Edouard Vaillant - 92100 BOULOGNE

Tél. : 01.41.22.90.00

Chez Clément Bougival, 15 Bis quai Rennequin Sualem - 78380 BOUGIVAL

Tél. : 01.30.78.20.00

Chez Clément Petit-Clamart, 1 r Gal Eisenhower - 92140 PETIT-CLAMART

Tél. : 01.46.01.59.00

Annexe 2 – Liste des restaurants détenus par la PJB Holding

| Liste des restaurants Groupe Les Frères Blanc | | |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Dénomination Juridique | Dénomination Commerciale | Adresses |
| SAS AU PIED DE COCHON | AU PIED DE COCHON | 6, Rue Coquillère 75001 PARIS |
| SAS 4 BD DES CAPUCINES | LE GRAND CAFE | 4, Bd des Capucines 75009 PARIS |
| SAS 39 CHAMPS ELYSEES | L'ALSACE | 39, Av des Champs Elysées 75008 PARIS |
| SAS CHARLOT LE ROI DES COQUILLAGES | CHARLOT | 81, Bd de Clichy 75009 PARIS |
| SAS LA FERMETTE MARBEUF | LA FERMETTE MARBEUF | 5, Rue Marbeuf 75008 PARIS |
| SAS 13 COMEDIE | LE PROCOPE | 13, Rue de L'Ancienne Comédie 75006 PARIS |
| SAS BRASSERIE LA LORRAINE | LA LORRAINE | 2, Pl. des Ternes 75008 PARIS |
| SAS LE PETIT ZINC | LE PETIT ZINC | 11, Rue St Benoit 75006 PARIS |
| SAS CHEZ JENNY | CHEZ JENNY | 39, Bd du Temple 75003 PARIS |
| SNC 91 GOUVION ST CYR | LE SUD | 91, Bd Gouvion Saint-Cyr 75017 PARIS |
| SAS BIRKA | COPENHAGUE - FLORA DANIKA BUTIK DANIKA | 142, Av. des Champs-Elysées 75008 PARIS |
| SARL LA BRASSERIE DE LA MER | LA LORRAINE | 7, Pl. d'Armes 1136 LUXEMBOURG |
| SA SEBA | BAR ANDRE | 5, Rue St Jean du Pérot 17 000 LA ROCHELLE |
| SA 24 ITALIENS | GRAND B | 24, Bd des Italiens 75009 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT OPERA | CHEZ CLEMENT PORTE OPERA | 17 Bd des Capucines 75002 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT MAILLOT | CHEZ CLEMENT PORTE MAILLOT | 99 Bd Gouvion St Cyr 75017 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT ELYSEES | CHEZ CLEMENT CHAMPS- ELYSEES | 123 Av. des Champs-Elysées 75008 PARIS |

| | | |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| SAS CHEZ CLEMENT VERSAILLES | CHEZ CLEMENT VERSAILLES | 407 Rue de Vaugirard 75015 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT MONTPARNASSE | CHEZ CLEMENT MONTPARNASSE | 106 Bd Montparnasse 75014 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT WAGRAM | CHEZ CLEMENT WAGRAM | 47 Av. de Wagram 75017 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT BASTILLE | CHEZ CLEMENT BASTILLE | 21 Bd Beaumarchais 75004 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT BOULOGNE | CHEZ CLEMENT BOULOGNE | 98 Av. Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE |
| SAS CHEZ CLEMENT BOUGIVAL | CHEZ CLEMENT BOUGIVAL | 15 bis Quai Rennequin Sualem 78380 BOUGIVAL |
| SAS CHEZ CLEMENT ST MICHEL | CHEZ CLEMENT SAINT-MICHEL | 9 Pl. St-André-Des-Arts 75006 PARIS |
| SAS CHEZ CLEMENT PETIT CLAMART | CHEZ CLEMENT PETIT CLAMART | 1, Av. du Général Eisenhower 92140 PETIT CLAMART |
| SA PJB HOLDING / FINANCIERE FRERES BLANC | PJB HOLDING / FINANCIERE FRERES BLANC | 5 Rue Pleyel Carré Pleyel Imm. Thalie 93200 SAINT-DENIS |